

Relevé de décisions de la XXXVIII^e Session

Bruxelles (Belgique) | 10-12 juillet 2012

L'Assemblée parlementaire de la Francophonie, réunie à Bruxelles (Belgique) du 10 au 12 juillet 2012 a :

ENTENDU lors de la séance solennelle d'ouverture les allocutions de M. Jean-Charles Luperto, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de M. Elio Di Rupo, Premier ministre du Royaume de Belgique, de M. Roch-Marc Christian Kaboré, Président de l'Assemblée nationale du Burkina-Faso, Président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie et de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie ;

ADOpte l'ordre du jour ;

DECIDE de réintégrer sa section de Côte d'Ivoire ;

ENTENDU l'intervention de M. Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie et ses réponses aux questions posées par les parlementaires ;

ENTENDU les intervenants du débat général sur le thème « Médias et technologies de l'information et de la communication, vecteurs de la Francophonie dans le monde » ;

ADOpte le rapport d'activité de M. Jacques Legendre, sénateur (France), Secrétaire général parlementaire ;

ADOpte le rapport financier de M. Michel Wolter, député (Luxembourg), Trésorier, les comptes de l'exercice 2011 et le budget rectifié pour 2012 ;

ADOpte les projets de rapport et de résolution présentés au nom des commissions permanentes ;

ADOpte une déclaration sur la situation dans l'Est de la République démocratique du Congo ;

ADOpte les projets de rapport et de résolution présentés au nom du Réseau des femmes parlementaires ;

PRIS ACTE du compte rendu d'activité des Chargés de mission régionaux ;

ADOpte une motion de remerciement à sa section Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles ;

DECIDE de laisser la Présidence et le Secrétariat général travailler à la détermination du lieu de sa XXXIX^e session.